

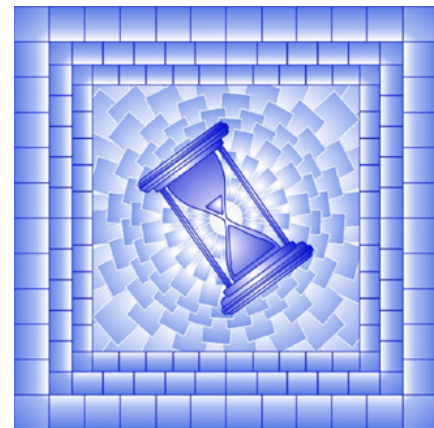
N° 62F0014M au catalogue  
ISSN 2818-6389  
ISBN 978-0-660-99849-7

## Série analytique des prix

# Une analyse de la mise à jour du panier de l'Indice des prix à la consommation de 2026, sur la base des dépenses de 2025

par Rebekah Howlett

Date de diffusion : le 15 juin 2026



Statistique  
Canada

Statistics  
Canada

Canada

---

## Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca).

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

**Courriel** à [infostats@statcan.gc.ca](mailto:infostats@statcan.gc.ca)

**Téléphone** entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- |                                                                             |                |
|-----------------------------------------------------------------------------|----------------|
| • Service de renseignements statistiques                                    | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur                                                               | 1-514-283-9350 |

## Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca) sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

## Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de l'Industrie, 2026

L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

*This publication is also available in English.*

---

## Table des matières

|                                                 |           |
|-------------------------------------------------|-----------|
| <b>Introduction.....</b>                        | <b>5</b>  |
| <b>Sources de données .....</b>                 | <b>6</b>  |
| <b>Composition du panier de l'IPC .....</b>     | <b>6</b>  |
| <b>Analyse des pondérations du panier .....</b> | <b>8</b>  |
| Facteurs à prendre en considération.....        | 8         |
| Analyse des pondérations du panier.....         | 9         |
| <b>Conclusion .....</b>                         | <b>11</b> |
| <b>Annexe.....</b>                              | <b>12</b> |

# Une analyse de la mise à jour du panier de l'Indice des prix à la consommation de 2026, sur la base des dépenses de 2025

par Rebekah Howlett

## Introduction

L'Indice des prix à la consommation (IPC) est la mesure de la variation des prix la plus reconnue et la plus communiquée au Canada, qui fournit des aperçus clés de la conjoncture économique globale du pays. L'IPC mesure la variation des prix payés par les consommateurs canadiens au fil du temps en comparant le coût d'un panier fixe de biens et de services. La méthodologie utilisée pour calculer l'IPC suit les normes internationales reconnues (voir [International Monetary Fund — Consumer Price Index Manual, Concepts and Methods, 2020](#)). Celle-ci fait l'objet d'un examen régulier, tant à l'interne que par des experts à l'extérieur de Statistique Canada, et est rectifiée au besoin, pour faire en sorte qu'elle respecte les pratiques exemplaires.

Les régimes de retraite publics et privés, les retenues de l'impôt sur le revenu et certains paiements sociaux des gouvernements sont rajustés à l'aide de l'IPC. On utilise l'indice comme déflateur de diverses statistiques économiques en vue d'obtenir des estimations en prix constants, et l'on s'en sert comme outil pour établir les politiques économiques et en assurer le suivi. L'IPC est aussi souvent utilisé pour l'indexation et le rajustement des contrats, ainsi qu'à titre d'indicateur de la santé économique.

Chacun des biens et des services du panier de l'IPC se voit attribuer une part du panier qui est proportionnelle à sa part des dépenses effectuées par les ménages canadiens. Plus la pondération d'un bien ou d'un service donné dans le panier est élevée, plus la variation des prix de ce bien ou de ce service se répercutera sur l'IPC d'ensemble. Par exemple, les Canadiens consacrent en moyenne une part beaucoup plus importante de leurs dépenses totales au loyer qu'aux pommes. Par conséquent, une augmentation de 10 % du prix du loyer aura une incidence plus forte sur l'IPC d'ensemble qu'une augmentation équivalente du prix des pommes.

L'IPC est de type Laspeyres<sup>1</sup>, ce qui signifie que les quantités contenues dans le panier sont celles de la période de référence des pondérations du panier, qui sont des estimations des dépenses de consommation utilisées pour l'agrégation au niveau supérieur. Pour s'assurer que l'IPC demeure représentatif des variations de prix vécues par les Canadiens, les pondérations du panier doivent tenir compte de la façon dont les Canadiens dépensent leur argent. Un indice de prix à panier fixe, comme l'IPC, rend compte de l'évolution des dépenses de consommation seulement lorsque les pondérations du panier sont mises à jour. Par conséquent, le fait de prévoir des mises à jour du panier à intervalles réguliers permet à l'IPC de saisir l'évolution des habitudes de dépenses. Par exemple, les lecteurs de DVD, les enregistreurs de DVD et les caméras vidéo ont été retirés lors de la mise à jour du panier de 2022 en raison de leur faible part dans le panier, ce qui reflète une baisse notable des dépenses de consommation. Lors de la légalisation du cannabis au Canada, le cannabis récréatif et le cannabis médicinal ont été ajoutés à la mise à jour du panier de 2017.

L'IPC de mai 2026, qui sera publié le 22 juin, marquera l'adoption de pondérations mises à jour du panier utilisées pour calculer l'indice. La mise à jour du panier de 2026 en fonction des dépenses de 2025 fait suite à la mise à jour de juin 2025 pour le mois de référence de mai 2025 au moyen des dépenses de 2024. La continuité des séries de l'IPC est assurée par un enchaînement<sup>2</sup> des indices correspondants obtenus de paniers consécutifs. L'enchaînement est effectué séparément pour chaque série agrégée, qui s'entend de l'intersection d'un produit et d'une région géographique.

1. La formule de Laspeyres est une méthode de calcul des indices des prix souvent utilisée, qui est en harmonie avec le concept de panier fixe de l'IPC. Elle exprime la variation du coût, entre la période 0 et la période t, de l'achat d'un panier fixe de produits, en agréant les prix des produits compris dans le panier en se servant des quantités consommées de la période de référence des prix 0 comme pondérations.
2. L'enchaînement est la méthode consistant à enchaîner un indice à panier fixe à un autre indice à panier fixe, afin de créer une série temporelle continue. Cette méthode fait en sorte que les variations en pourcentage d'une période à l'autre de l'indice enchaîné ne reflètent que la variation des prix et non les variations des quantités fixes.

## Sources de données

Les pondérations mises à jour du panier ont été calculées principalement à partir des données sur les dépenses de consommation de la série nationale [Dépenses de consommation finale des ménages \(DCFM\)](#)<sup>3</sup> de 2025, en remplacement de celles calculées à partir de la série nationale DCFM de 2024. Les dépenses des ménages déclarées dans l'Enquête sur les dépenses des ménages (EDM) ont continué de servir à compléter les données sur les dépenses des DCFM, en fournissant principalement des détails sur les dépenses à des niveaux inférieurs d'agrégation, y compris l'agrégation géographique.

D'autres sources de données ont servi à améliorer le calcul des pondérations des dépenses pour des agrégats particuliers, ou lorsque les données des DCFM ou de l'EDM n'étaient pas disponibles. L'utilisation de données de lecteurs optiques sur les ventes au détail a été élargie avec le panier de 2025; il s'agit maintenant de la principale source de données pour la pondération de la composante des aliments achetés en magasin. Les pondérations du panier mises à jour reflètent les données disponibles de la plus haute qualité sur les dépenses, tout en respectant les exigences en matière d'actualité. Voici des exemples d'autres sources de données utilisées :

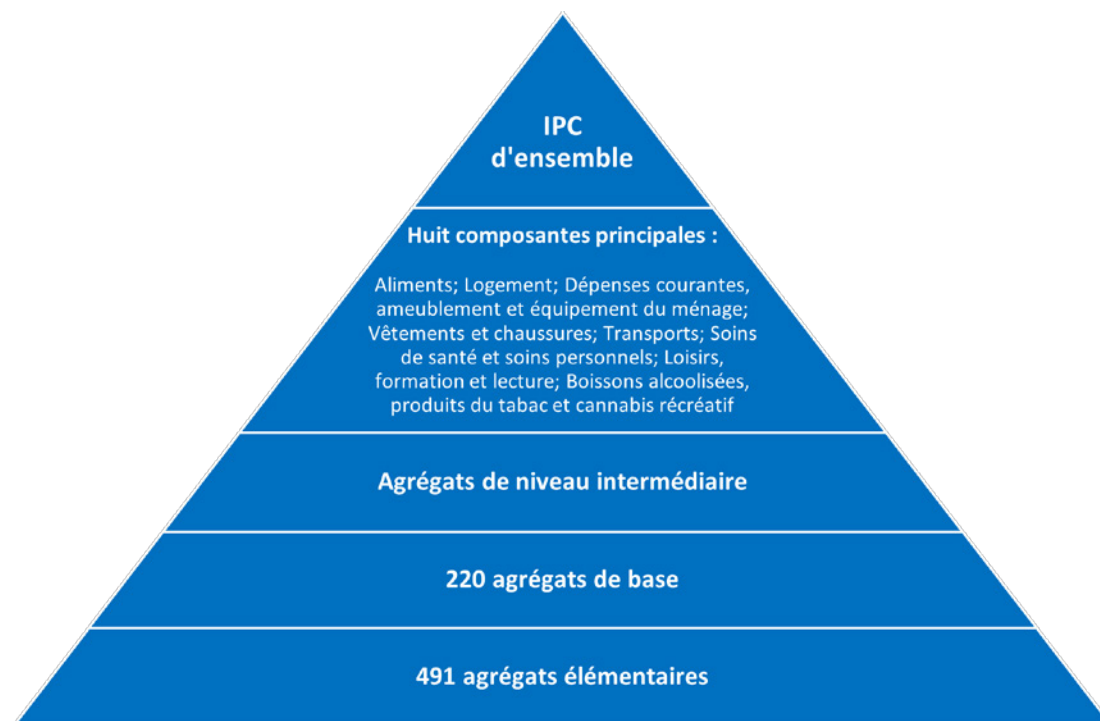
- Enquête mensuelle sur le commerce de détail
- Bureau du surintendant des institutions financières
- Indicateurs de rendement du tourisme
- Enquête sur le transport interurbain
- Rapports sur l'utilisation des services de diffusion en continu et de câblodistribution
- Données sur la taxe sur les produits et services
- Enquête sur les marchandises vendues au détail
- Société canadienne d'hypothèques et de logement
- Association canadienne de l'immobilier (ACI)
- Enquête sur les ventes de véhicules automobiles neufs
- Enquête mensuelle sur le transport urbain
- Droits d'inscription et frais de scolarité
- Statistiques du pétrole
- Recensement de la population

## Composition du panier de l'IPC

La classification des biens et des services de l'IPC est organisée selon une structure descendante (voir le diagramme ci-après). Au sommet de la structure se trouve l'IPC d'ensemble, qui comprend huit composantes principales. Sous les huit composantes principales se trouvent des agrégats de niveau intermédiaire, dont la viande et le logement locatif, lesquels permettent d'obtenir un aperçu détaillé des sources des variations mensuelles et annuelles des prix. La figure ci-dessous présente les agrégats de base et les agrégats élémentaires. Les agrégats de base correspondent aux séries publiées au niveau le plus bas (ou les indices apparentés qui n'apparaissent pas dans les séries publiées), et les agrégats élémentaires sont les indices du niveau le plus bas pour lesquels des pondérations de panier sont attribuées. La plupart des agrégats élémentaires ne sont pas publiés, mais certains sont aussi des agrégats de base, qui ne sont pas agrégés lorsqu'ils se situent en dessous du niveau publié. À l'heure actuelle, il existe 220 agrégats de base et 491 agrégats élémentaires.

3. Les parts du panier de l'IPC peuvent différer des parts des dépenses totales des DCFM (et des parts des dépenses totales de l'EDM pour les pondérations du panier fondées sur les dépenses de 2017 ou des années antérieures) en raison des différences de classification des éléments. De plus, certaines dépenses de consommation considérées comme étant dans le champ d'observation de l'IPC ne sont pas comprises dans les DCFM. En plus des données des DCFM, des données provenant d'autres sources de données sur les dépenses comme le Système de comptabilité nationale, les ventes au détail et le Recensement de la population sont incluses dans le calcul des pondérations du panier de l'IPC.

**Figure 1**  
**Structure de classification de l'Indice des prix à la consommation**



**Source :** Statistique Canada, programme des prix à la consommation.

En plus des pondérations des dépenses, une mise à jour du panier est aussi l'occasion d'examiner et de mettre à jour d'autres aspects de l'IPC. Il peut notamment s'agir de modifier la classification de l'IPC, afin de la rendre plus représentative des dépenses de consommation, ainsi que de la gamme évolutive des produits et des services qu'il est possible d'acheter. Des agrégats élémentaires sont ajoutés au panier ou en sont supprimés à mesure que les habitudes de consommation évoluent au fil du temps. Aucun changement n'a été apporté à la structure de classification agrégée du panier; cependant, plusieurs améliorations élémentaires ont été apportées à l'échantillon, ce qui a élargi l'utilisation des données de lecteurs optiques sur les ventes au détail.

Au niveau des agrégats élémentaires, la classification comprend un échantillon d'articles choisis pour caractériser tous les produits de leur classe. On choisit les produits représentatifs<sup>4</sup> en mettant l'accent sur des articles qui sont vendus partout et dont on sait qu'ils comptent parmi les plus populaires auprès des consommateurs. Ainsi, les articles choisis sont représentatifs des achats des consommateurs. Le nombre de produits représentatifs attribués à un agrégat élémentaire peut varier selon la pondération de l'agrégat dans le panier et selon la variabilité des prix et l'hétérogénéité des produits de cette classe. Par exemple, lorsqu'il s'agit de relever les prix de certains produits d'épicerie secs, comme les pâtes, les produits représentatifs comprennent généralement des articles de marque et des articles de marque maison. En revanche, il n'y a qu'un seul produit représentatif dont le prix est relevé pour l'agrégat des bananes.

Le tableau 2 de l'annexe fournit de plus amples détails sur les principales composantes de l'IPC, y compris la pondération du panier, le nombre de classes de produits élémentaires et la pondération totale du panier des agrégats élémentaires qui correspondent aux services.

4. Pour consulter la liste des produits représentatifs qui composent le panier de l'IPC, voir le document intitulé [Produits représentatifs de l'Indice des prix à la consommation](#).

## Analyse des pondérations du panier

### Facteurs à prendre en considération

La proportion des dépenses est une mesure relative. Les changements dans les pondérations du panier sont fonction de la croissance des dépenses dans une catégorie donnée, ainsi que du taux de croissance de toutes les autres dépenses appartenant au champ d'observation de l'IPC. La part que représente un bien ou un service donné dans le panier peut augmenter, diminuer ou demeurer inchangée d'une période à l'autre, selon la variation de la proportion des dépenses globales. Si les dépenses dans une catégorie donnée augmentent plus lentement que les dépenses globales, leur part dans le panier diminuera probablement, bien que les dépenses soient plus élevées qu'auparavant. Par exemple, même si les dépenses des consommateurs au chapitre du logement ont augmenté en 2025, la part du logement dans le panier a diminué parce que les dépenses dans cette catégorie ont progressé moins vite que les dépenses globales des consommateurs.

Étant donné que les pondérations du panier sont arrondies et publiées à la deuxième décimale près, les changements mineurs qui touchent la proportion des dépenses peuvent ne pas être apparents. Les changements de moindre envergure dans les parts du panier sont pris en compte dans l'IPC, puisqu'on le calcule en utilisant les pondérations des dépenses à leur degré maximal de précision<sup>5</sup>.

Statistique Canada publie deux ensembles de pondérations du panier pour l'IPC, soit celles aux prix de la **période de référence du panier et celles aux prix du mois d'enchaînement**. Les pondérations aux prix de la période de référence du panier sont calculées séparément pour chaque période de référence en fonction des proportions des dépenses. On obtient les pondérations aux prix du mois d'enchaînement en procédant à l'actualisation par les prix<sup>6</sup> des pondérations aux prix de la période de référence du panier pour obtenir les dépenses hybrides exprimées aux prix du mois d'enchaînement<sup>7</sup>. L'analyse qui suit porte sur les pondérations aux prix de la période de référence du panier, car cela reflète le mieux la variation réelle des parts des dépenses entre les périodes de référence du panier.

---

5. Toutes les parts du panier sont calculées avec plusieurs décimales. Une fois publiés, les chiffres sont arrondis à la deuxième décimale près.

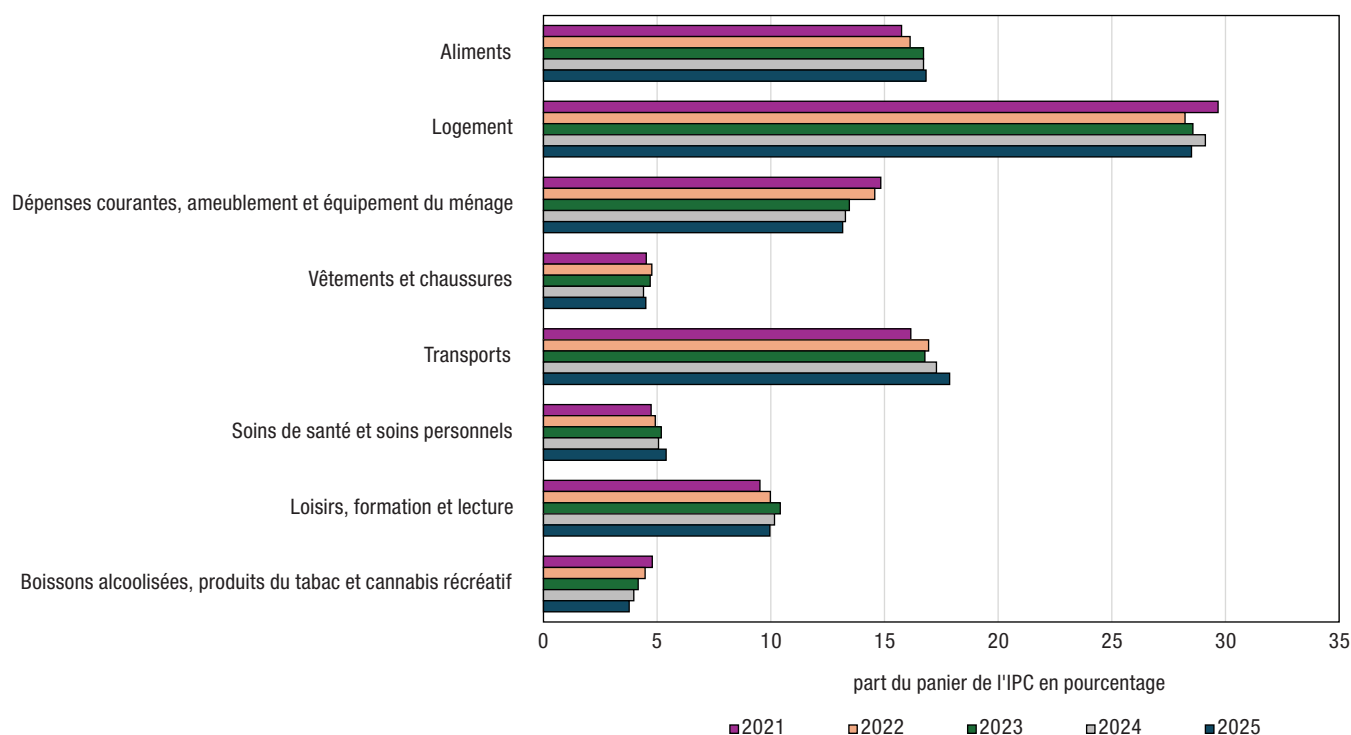
6. Une procédure consistant à réévaluer les quantités d'une période antérieure aux prix d'une période ultérieure. On obtient ainsi des dépenses hybrides. Cette procédure est nécessaire afin de maintenir les quantités constantes quand les dépenses (et non les quantités) sont les seules sources de données disponibles pour calculer les pondérations du panier.

7. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la façon dont les prix du mois d'enchaînement sont calculés, voir les paragraphes 8.17 et 8.18 du [chapitre 8 du document de référence de l'IPC canadien](#).

## Analyse des pondérations du panier

### Graphique 1

#### Proportion du panier selon la composante principale, Canada, 2021 à 2025



**Note :** Les pondérations sont exprimées en tant que proportions des dépenses totales de consommation des ménages appartenant au champ d'observation de l'IPC en dollars de la période de référence des pondérations.

**Source :** Statistique Canada, Tableau 18-10-0007-01 - Pondérations du panier de l'Indice des prix à la consommation.

Malgré une augmentation des dépenses dans les huit composantes principales, les parts du panier ont augmenté dans quatre composantes principales. De 2024 à 2025, les changements dans les parts du panier ont été relativement faibles, comparativement aux changements de pondération pendant et peu après la pandémie de COVID-19.

La part de la composante des transports dans le panier a affiché la plus forte hausse pour passer de 17,29 % en 2024 à 17,87 % en 2025. La part de la composante des soins de santé et soins personnels dans le panier a augmenté de 34 points de base<sup>8</sup> pour atteindre 5,40 % en 2025, tandis que la part des aliments (16,83 %) et celle des vêtements et chaussures (4,50 %) ont augmenté de 11 et 10 points de base respectivement.

Malgré des dépenses plus élevées, la part du logement dans le panier a diminué pour passer de 29,12 % en 2024 à 28,51 % en 2025. La part de la composante des loisirs, de la formation et de la lecture (9,96 %) dans le panier et celle des boissons alcoolisées, des produits du tabac et du cannabis (3,77 %) ont toutes deux diminué d'environ 20 points de base en 2025 par rapport à 2024. L'importance relative de la composante des dépenses courantes, de l'ameublement et de l'équipement du ménage dans le panier de l'IPC de 2025 a diminué de 12 points de base pour s'établir à 13,16 %. Il s'agit de la cinquième baisse consécutive pour la composante des boissons alcoolisées, des produits du tabac et du cannabis, et pour celle des dépenses courantes, de l'ameublement et de l'équipement du ménage.

8. Les points de base sont une unité de mesure utilisée pour exprimer des variations de pourcentage. 1 point de base équivaut à 0,01 %. 100 points de base équivalent à 1 %.



Dans un contexte de croissance continue des ventes de véhicules automobiles<sup>9</sup>, l'importance de la composante des transports a crû dans le panier de l'IPC dans le cadre de cette mise à jour, mais sa part dans le panier est demeurée inférieure aux niveaux observés avant la pandémie. La pondération pour l'indice d'achat de véhicules automobiles a augmenté pour passer de 6,23 % en 2024 à 6,67 % en 2025. La pondération du panier a augmenté à la fois pour l'achat de véhicules automobiles neufs (4,20 %) et pour l'achat de véhicules automobiles d'occasion (2,47 %). La part des primes d'assurance de véhicules automobiles a augmenté dans le panier pour atteindre 2,45 % en 2025 par rapport à 2,03 % en 2024. La croissance a été modérée par le recul de la part de l'essence dans le panier en 2025 (3,30 %) comparativement à 2024 (3,71 %), les dépenses ayant diminué en 2025 en partie sous l'effet de l'élimination de la tarification du carbone en avril 2025<sup>10</sup>.

La part des dépenses attribuable à la composante des soins de santé et soins personnels a augmenté pour passer de 5,06 % en 2024 à 5,40 % en 2025. La croissance de la part du panier est attribuable à la composante des soins de santé, qui a progressé pour passer de 2,51 % en 2024 à 2,83 % en 2025, la proportion des dépenses affectées aux médicaments et produits pharmaceutiques ayant augmenté.

En 2025, l'importance relative des aliments achetés en magasin a retrouvé sa part de 2023 (10,82 %), après avoir reculé légèrement pour se chiffrer à 10,75 % en 2024. Parallèlement, les parts des produits laitiers et œufs (1,70 %) et des autres produits alimentaires et boissons non alcoolisées (3,21 %) dans le panier se sont accrues. En revanche, la part des dépenses consacrées à la viande a diminué pour une cinquième mise à jour consécutive du panier, pour se chiffrer à 1,74 % en 2025. Les dépenses ajustées en fonction des prix<sup>11</sup> ont diminué pour le bœuf frais ou surgelé en 2025 dans le contexte de la hausse des prix<sup>12</sup>. La pondération du panier pour les aliments achetés au restaurant a augmenté légèrement pour s'établir à 6,02 % en 2025<sup>13</sup>.

La part de la composante des vêtements et chaussures dans le panier a augmenté pour passer de 4,40 % en 2024 à 4,50 % en 2025. Les consommateurs ont consacré une part légèrement plus élevée de leurs dépenses à l'achat de vêtements en 2025 (2,91 %) par rapport à 2024, et ils ont consacré la même part de dépenses à l'achat de chaussures au cours des deux années (0,64 %).

Le poids de la composante du logement dans le panier a diminué en 2025, principalement sous l'effet du recul des dépenses liées au coût de l'intérêt hypothécaire en 2025 (5,23 %) par rapport à 2024 (5,65 %). La Banque du Canada a abaissé son taux directeur à quatre reprises en 2025<sup>14</sup>, ce qui a exercé une pression à la baisse sur les taux hypothécaires<sup>15</sup>. De plus, l'élimination de la tarification du carbone pour les consommateurs le 1er avril 2025 a entraîné le recul des dépenses pour le gaz naturel, ce qui s'est traduit par une diminution des parts de l'indice dans le panier. Les baisses ont été contrebalancées par l'augmentation de la part des dépenses consacrées au loyer, qui est passée de 7,19 % en 2024 à 7,45 % en 2025; il s'agit d'une troisième hausse annuelle consécutive.

La part du panier l'IPC des boissons alcoolisées, produits du tabac et cannabis récréatif a diminué en 2025, poursuivant une tendance à la baisse amorcée au début de la pandémie. La part de cette composante dans le panier a reculé pour passer de 3,98 % en 2024 à 3,77 % en 2025, ce qui coïncide avec une baisse des ventes d'alcool<sup>16</sup>. La part de la composante des cigarettes dans le panier a diminué pour une cinquième mise à jour consécutive du panier, pour se chiffrer à 0,75 % en 2025.

9. Les ventes au détail des véhicules automobiles en dollars constants ont augmenté de 2,7 % en 2025, après avoir progressé de 3,0 % en 2024.

Source : Statistique Canada. [Tableau 20-10-0067-01 : Ventes mensuelles au détail, prix et volume, désaisonnalisées](#)

10. La tarification du carbone pour les consommateurs a été éliminée le 1<sup>er</sup> avril 2025, ce qui représente 17,6 cents le litre pour l'essence.

Source : Ministère des Finances Canada. [Élimination de la tarification du carbone pour les consommateurs à compter du 1<sup>er</sup> avril 2025](#)

11. Les dépenses ajustées en fonction des prix désignent les dépenses en dollars constants qui sont ajustées pour éliminer l'incidence des variations de prix.

12. Sur une base annuelle moyenne, les prix du bœuf frais ou surgelé ont augmenté de 13,5 % en 2025 par rapport à 2024.

Source : Statistique Canada. [Tableau 18-10-0005-01 : Indice des prix à la consommation, moyenne annuelle, non désaisonné](#)

13. Les ventes annuelles des services de restauration et débits de boissons ont totalisé 101,4 milliards de dollars en 2025, en hausse de 5,6 % par rapport à 2024. Source : Statistique Canada.

[Le Quotidien — Services de restauration et débits de boissons, décembre 2025](#)

14. Le taux directeur était de 3,35 % au début de 2025 et a diminué pour s'établir à 2,25 % à la fin de l'année.

Source : Banque du Canada. [Taux directeur](#)

15. En 2025, le taux hypothécaire conventionnel moyen sur cinq ans était de 5,11 %, en baisse par rapport à 5,84 % en 2024.

Source : Statistique Canada. [Tableau 34-10-0145-01 : Société canadienne d'hypothèques et de logement, taux des prêts hypothécaires ordinaires, terme de 5 ans](#)

16. En moyenne, les Canadiens ayant l'âge légal de consommer l'alcool ont acheté l'équivalent de 8,0 boissons alcoolisées standard par semaine en 2024-2025, en baisse par rapport à 8,7 lors de l'exercice précédent et par rapport à 9,7 il y a 10 ans.

Source : Statistique Canada. [Le Quotidien — Contrôle et vente des boissons alcoolisées et de cannabis, 1<sup>er</sup> avril 2024 au 31 mars 2025](#)

Les consommateurs ont consacré une plus petite part de leurs dépenses aux loisirs, formation et lecture; la part de cette composante dans le panier a diminué pour passer de 10,16 % en 2024 à 9,96 % en 2025. La baisse est surtout attribuable à la diminution des dépenses consacrées aux voyages organisés, la part dans le panier ayant reculé de 23 points de base pour s'établir à 1,01 % en 2025, ce qui coïncide avec une réduction du nombre de voyages à l'étranger effectués par les résidents du Canada<sup>17</sup>. La contribution à la baisse des voyages organisés a été contrebalancée en partie par la hausse de la pondération de la composante de l'hébergement des voyageurs dans le panier, qui a augmenté de 7 points de base pour atteindre 0,69 % en 2025, les consommateurs ayant voyagé davantage au pays.

## Conclusion

Statistique Canada continue de mettre à jour et d'améliorer l'IPC afin qu'il demeure la mesure de la plus haute qualité de la variation des prix. Dans la mise à jour du panier de 2026 à partir des dépenses de 2025, les changements apportés à la pondération, éclairés par les données les plus récentes et les plus pertinentes sur les dépenses, font en sorte que l'IPC demeure aussi représentatif que possible des variations de prix vécues par les Canadiens.

Statistique Canada continue d'accorder la priorité à l'exactitude, à la qualité et à l'actualité des données. La collaboration avec des experts des prix, d'autres organismes nationaux de statistique et des partenaires fait en sorte que les données et les méthodes utilisées pour calculer l'IPC sont conformes aux normes et aux pratiques exemplaires à l'échelle internationale. L'organisme continuera d'explorer de nouvelles sources potentielles d'information sur les dépenses à l'appui des futures mises à jour du panier et d'adopter les méthodes les plus appropriées, afin que l'IPC demeure pertinent pour les Canadiens.

---

17. Les voyages des résidents du Canada à l'étranger ont diminué de 16,7 % d'une année à l'autre et le nombre de voyages de retour des États-Unis a diminué de 25,4 % en 2025 comparativement à 2024.

Source : Statistique Canada. [Le Quotidien — Voyages entre le Canada et les autres pays, décembre 2025](#)

## Annexe

Tableau 1

Part dans le panier (pourcentage), selon la composante principale, Canada, 2013 - 2025

| Composantes principales, certains groupes de produits                | Année de référence du panier |              |              |              |              |              |              |              |              |
|----------------------------------------------------------------------|------------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
|                                                                      | 2013                         | 2015         | 2017         | 2020         | 2021         | 2022         | 2023         | 2024         | 2025         |
|                                                                      | pourcentage                  |              |              |              |              |              |              |              |              |
| <b>Aliments</b>                                                      | <b>16,07</b>                 | <b>16,45</b> | <b>16,31</b> | <b>16,44</b> | <b>15,75</b> | <b>16,13</b> | <b>16,72</b> | <b>16,72</b> | <b>16,83</b> |
| Aliments achetés en magasin                                          | 11,36                        | 11,54        | 11,28        | 11,90        | 10,93        | 10,62        | 10,82        | 10,75        | 10,82        |
| Aliments achetés au restaurant                                       | 4,71                         | 4,92         | 5,03         | 4,54         | 4,82         | 5,51         | 5,90         | 5,97         | 6,02         |
| <b>Logement</b>                                                      | <b>26,19</b>                 | <b>26,79</b> | <b>26,92</b> | <b>29,78</b> | <b>29,67</b> | <b>28,22</b> | <b>28,57</b> | <b>29,12</b> | <b>28,51</b> |
| Loyer                                                                | 5,67                         | 6,20         | 6,24         | 6,59         | 6,72         | 6,67         | 6,86         | 7,19         | 7,45         |
| Coût de l'intérêt hypothécaire                                       | 4,03                         | 3,50         | 3,30         | 3,68         | 3,11         | 3,46         | 5,20         | 5,65         | 5,23         |
| Coût de remplacement par le propriétaire                             | 4,52                         | 4,80         | 5,18         | 5,24         | 6,24         | 5,64         | 4,74         | 4,64         | 4,56         |
| Autres dépenses pour le logement en propriété                        | 1,60                         | 1,64         | 1,96         | 4,01         | 4,16         | 3,06         | 2,63         | 2,30         | 2,08         |
| <b>Dépenses courantes, ameublement et équipement du ménage</b>       | <b>12,92</b>                 | <b>13,01</b> | <b>12,98</b> | <b>15,21</b> | <b>14,84</b> | <b>14,57</b> | <b>13,46</b> | <b>13,28</b> | <b>13,16</b> |
| Meubles et articles ménagers en matière textile                      | 1,35                         | 1,46         | 1,41         | 2,18         | 2,20         | 2,16         | 1,82         | 1,66         | 1,68         |
| Articles ménagers                                                    | 1,78                         | 1,84         | 1,81         | 2,43         | 2,43         | 2,28         | 2,00         | 1,92         | 1,93         |
| Autres produits et services ménagers                                 | 3,86                         | 3,82         | 3,88         | 5,31         | 5,21         | 5,11         | 4,59         | 4,59         | 4,63         |
| Services financiers                                                  | 1,00                         | 1,14         | 1,21         | 2,40         | 2,44         | 2,44         | 2,37         | 2,43         | 2,45         |
| Communications                                                       | 3,45                         | 3,51         | 3,55         | 3,03         | 2,77         | 2,79         | 2,93         | 3,01         | 2,96         |
| Services de téléphonie                                               | 2,42                         | 2,37         | 2,39         | 1,77         | 1,50         | 1,75         | 1,74         | 1,46         | 1,66         |
| Services d'accès Internet                                            | 0,89                         | 0,97         | 1,06         | 1,07         | 1,04         | 0,83         | 0,99         | 1,33         | 1,05         |
| <b>Vêtements et chaussures</b>                                       | <b>6,25</b>                  | <b>5,68</b>  | <b>5,39</b>  | <b>4,08</b>  | <b>4,52</b>  | <b>4,77</b>  | <b>4,70</b>  | <b>4,40</b>  | <b>4,50</b>  |
| <b>Transports</b>                                                    | <b>20,01</b>                 | <b>19,48</b> | <b>19,72</b> | <b>15,34</b> | <b>16,16</b> | <b>16,94</b> | <b>16,78</b> | <b>17,29</b> | <b>17,87</b> |
| Transports privés                                                    | 17,85                        | 17,42        | 17,70        | 14,61        | 15,30        | 15,61        | 15,08        | 15,50        | 15,99        |
| Achat de véhicules automobiles                                       | 6,68                         | 7,08         | 7,60         | 6,11         | 5,91         | 5,55         | 5,43         | 6,23         | 6,67         |
| Achat de véhicules automobiles neufs                                 | ..                           | ..           | ..           | ..           | 3,96         | 3,59         | 3,53         | 3,88         | 4,2          |
| Achat de véhicules automobiles d'occasion                            | ..                           | ..           | ..           | ..           | 1,95         | 1,96         | 1,90         | 2,35         | 2,47         |
| Essence                                                              | 4,77                         | 3,49         | 3,34         | 2,84         | 3,47         | 4,27         | 3,86         | 3,71         | 3,30         |
| Services d'entretien et de réparation de véhicules automobiles       | 1,17                         | 1,60         | 1,54         | 0,98         | 1,02         | 1,08         | 1,09         | 0,99         | 0,96         |
| Primes d'assurance de véhicules automobiles                          | 2,88                         | 2,80         | 2,68         | 1,93         | 2,12         | 2,17         | 2,31         | 2,03         | 2,45         |
| Transport public                                                     | 2,16                         | 2,06         | 2,02         | 0,72         | 0,85         | 1,33         | 1,70         | 1,79         | 1,88         |
| Transport local et de banlieue                                       | 0,69                         | 0,65         | 0,66         | 0,25         | 0,30         | 0,35         | 0,43         | 0,46         | 0,48         |
| Transport interurbain                                                | 1,34                         | 1,29         | 1,23         | 0,30         | 0,37         | 0,83         | 1,15         | 1,18         | 1,25         |
| Transport aérien                                                     | 1,25                         | 1,19         | 1,14         | 0,26         | 0,31         | 0,73         | 1,06         | 1,08         | 1,15         |
| <b>Soins de santé et soins personnels</b>                            | <b>4,75</b>                  | <b>4,98</b>  | <b>4,86</b>  | <b>4,76</b>  | <b>4,74</b>  | <b>4,92</b>  | <b>5,18</b>  | <b>5,06</b>  | <b>5,40</b>  |
| <b>Loisirs, formation et lecture</b>                                 | <b>11,07</b>                 | <b>11,02</b> | <b>10,66</b> | <b>9,53</b>  | <b>9,52</b>  | <b>9,98</b>  | <b>10,42</b> | <b>10,16</b> | <b>9,96</b>  |
| Hébergement des voyageurs                                            | 1,12                         | 1,16         | 1,13         | 0,43         | 0,54         | 0,59         | 0,58         | 0,62         | 0,69         |
| Voyages organisés                                                    | 1,00                         | 1,25         | 1,31         | 0,48         | 0,30         | 1,25         | 1,29         | 1,24         | 1,01         |
| Achat et utilisation de véhicules de loisirs                         | 1,25                         | 1,13         | 0,95         | 1,57         | 1,70         | 1,66         | 1,73         | 1,49         | 1,47         |
| Autres services culturels et récréatifs                              | 2,45                         | 2,49         | 2,28         | 1,70         | 1,78         | 1,88         | 1,90         | 1,93         | 1,94         |
| Équipements, pièces et services de divertissement au foyer           | 0,61                         | 0,57         | 0,40         | 1,07         | 0,95         | 0,75         | 0,70         | 0,55         | 0,52         |
| Équipement vidéo                                                     | 0,33                         | 0,30         | 0,26         | 0,66         | 0,59         | 0,43         | 0,39         | 0,27         | 0,26         |
| Achat de médias numériques                                           | 0,15                         | 0,12         | 0,07         | 0,23         | 0,20         | 0,18         | 0,13         | 0,13         | 0,12         |
| <b>Boissons alcoolisées, produits du tabac et cannabis récréatif</b> | <b>2,74</b>                  | <b>2,58</b>  | <b>3,16</b>  | <b>4,86</b>  | <b>4,79</b>  | <b>4,47</b>  | <b>4,17</b>  | <b>3,98</b>  | <b>3,77</b>  |
| Boissons alcoolisées                                                 | 1,63                         | 1,66         | 1,74         | 2,94         | 2,92         | 2,90         | 2,68         | 2,57         | 2,49         |
| Produits du tabac et articles pour fumeurs                           | 1,11                         | 0,92         | 0,87         | 1,37         | 1,29         | 1,18         | 1,08         | 1,01         | 0,87         |
| Cigarettes                                                           | 1,04                         | 0,89         | 0,82         | 1,27         | 1,17         | 1,08         | 0,91         | 0,88         | 0,75         |
| Cannabis récréatif                                                   | ..                           | ..           | 0,55         | 0,55         | 0,59         | 0,38         | 0,41         | 0,40         | 0,41         |

.. indisponible pour une période de référence précise

**Note :** En raison de l'arrondissement, il se peut que la somme des pourcentages ne corresponde pas à 100. Les pondérations sont exprimées en parts relatives de l'Indice des prix à la consommation d'ensemble établies en dollars de la période de référence des pondérations. Les paniers sont exprimés en prix de l'année de référence du panier.

**Source :** Statistique Canada, Tableau 18-10-0007-01 - Pondérations du panier de l'Indice des prix à la consommation.

**Tableau 2**  
**Détails supplémentaires du panier par composante principale**

| Composante principale de l'IPC                                | Pondération aux prix du mois d'enchaînement du panier <sup>1</sup> |               | Classes de produits élémentaires <sup>2</sup> |            | Proportion de services <sup>3</sup> |              |
|---------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|---------------|-----------------------------------------------|------------|-------------------------------------|--------------|
|                                                               | 2024                                                               | 2025          | 2024                                          | 2025       | 2024                                | 2025         |
|                                                               | pourcentage                                                        |               | nombre                                        |            | pourcentage                         |              |
| Aliments                                                      | 16,91                                                              | 16,93         | 144                                           | 144        | 35,79                               | 35,90        |
| Logement                                                      | 29,41                                                              | 28,30         | 19                                            | 19         | 92,07                               | 91,70        |
| Dépenses courantes, ameublement et équipement du ménage       | 13,25                                                              | 12,8          | 74                                            | 74         | 58,17                               | 57,34        |
| Vêtements et chaussures                                       | 4,38                                                               | 4,50          | 81                                            | 81         | 3,62                                | 3,20         |
| Transports                                                    | 16,90                                                              | 18,54         | 32                                            | 32         | 34,96                               | 34,70        |
| Soins de santé et soins personnels                            | 5,05                                                               | 5,40          | 42                                            | 42         | 37,28                               | 36,92        |
| Loisirs, formation et lecture                                 | 10,12                                                              | 9,81          | 83                                            | 83         | 59,25                               | 58,44        |
| Boissons alcoolisées, produits du tabac et cannabis récréatif | 3,99                                                               | 3,73          | 16                                            | 16         | 19,38                               | 20,87        |
| <b>Total</b>                                                  | <b>100,00</b>                                                      | <b>100,00</b> | <b>491</b>                                    | <b>491</b> | <b>55,55</b>                        | <b>54,45</b> |

1. La pondération du panier (en pourcentage) fait référence au panier au mois d'enchaînement. Le total des chiffres peut ne pas correspondre à 100 % en raison de l'arrondissement.

2. Toutes les classes de produits élémentaires ne sont pas disponibles pour tous les niveaux géographiques régionaux les plus bas.

3. La proportion de services fait référence au poids total du panier des classes de produits élémentaires qui correspondent à des services.

**Source :** Statistique Canada, Division des prix à la consommation,